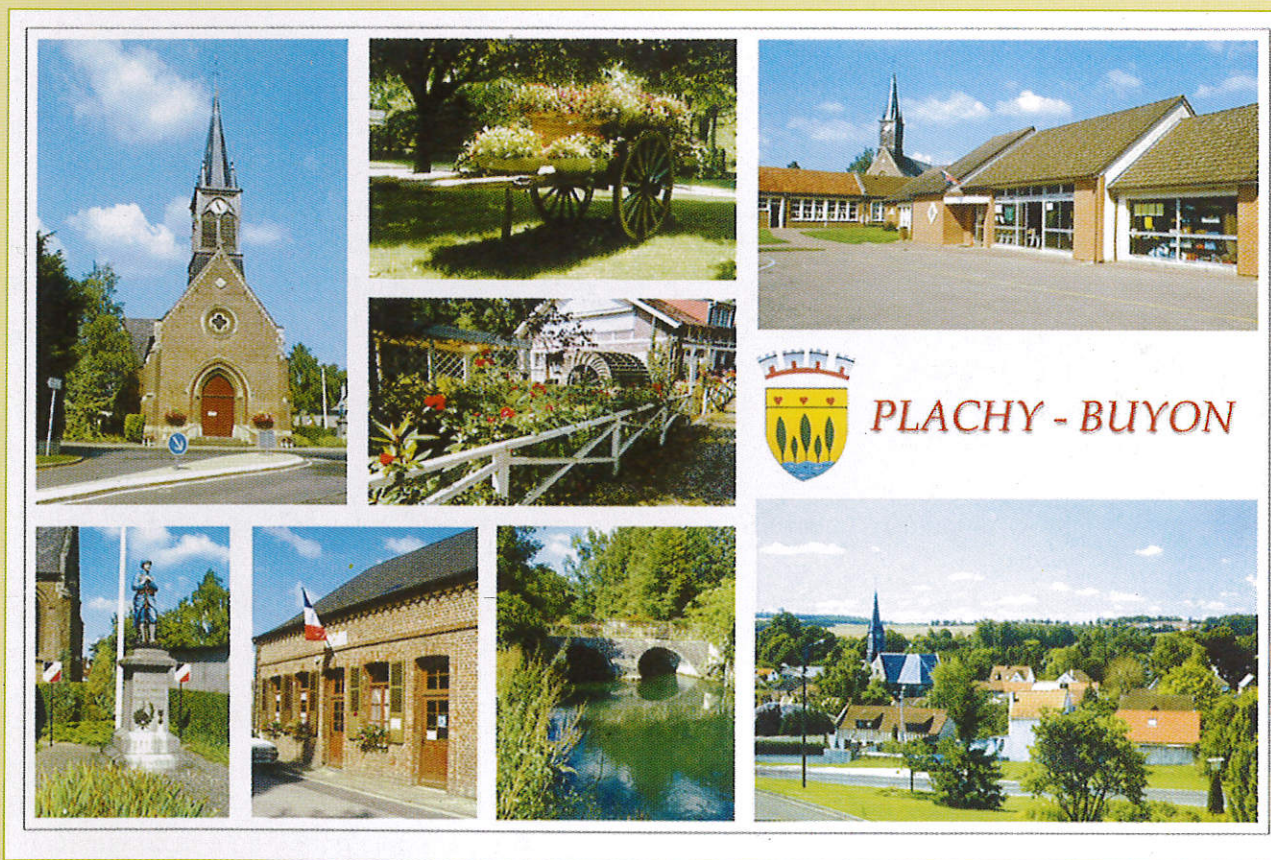


# LE LIEN

BULLETIN  
MUNICIPAL  
D'INFORMATION DE *PLACHY-BUYON*



N°34

FÉVRIER 2008

## Voeux 2008

Le 19 janvier 2008



**Chers administrés, Chers Amis,**

**L**a cérémonie des vœux dans une commune est la première manifestation de l'année et c'est un plaisir renouvelé que de vous accueillir en cette belle salle.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite la bienvenue et vous adresse tous mes vœux pour 2008 : vœux de santé, c'est ce qui paraît être une priorité pour tous, vœux de bonheur, de satisfaction pour vous et tous ceux qui vous sont chers, et de paix si souvent ébranlée dans le monde.

Cette cérémonie est depuis de nombreuses années l'occasion de convier les habitants qui se sont nouvellement installés dans notre commune et de leur présenter les acteurs de la vie locale : les membres du Conseil Municipal, le personnel communal, les enseignants du regroupement pédagogique Plachy-Prouzel, les animateurs du périscolaire, de la bibliothèque, la directrice de l'école de musique, les présidents d'associations, et le prêtre qui dessert les trente villages de la paroisse, le Père Noël Kieken.

Merci à vous, qui avez choisi Plachy-Buyon comme lieu de résidence et je pense que ce n'est pas par hasard si vous avez fait ce choix.

La Vallée de la Selle est renommée, si je puis m'exprimer ainsi, de par sa proximité avec la capitale régionale (on ne prend plus en compte les kilomètres mais la durée du trajet), par la qualité de vie que nous avons toujours privilégiée – accueil des enfants, scolarisation, garderie, cantine, Centre de Loisirs, vie associative importante – mais aussi avec la volonté de préserver le petit commerce.

Le décès brutal de notre boulanger nous a montré combien ce commerce de proximité avait un impact fort dans un village.

Certes, la santé de Monsieur Vaine était très fragile mais il espérait néanmoins atteindre la retraite.

Afin de ne pas trop pénaliser les habitants qui ne se déplacent pas, à ma demande, le boulanger de Conty a pu nous dépanner par une tournée tous les deux jours.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que nous avons appris la réouverture dès le 2 janvier. Je me fais l'interprète de tous pour redire à Monsieur et Madame Mollet que nous sommes heureux qu'ils aient repris cette succession. Ils connaissent bien Plachy. Une grande partie de la population a déjà retrouvé le chemin de la boulangerie et a pu l'apprécier.

La majorité des nouveaux habitants se sont portés acquéreurs de maison par suite du départ des propriétaires. Seules trois familles s'installent dans des nouvelles constructions dont les terrains ont été vendus par la commune.

La nouvelle politique en matière de construction est de " boucher d'abord les dents creuses " comme on dit dans le jargon administratif.

*Nous avons eu le plaisir de vous adresser la Carte Postale de Plachy-Buyon à l'occasion des Vœux.*

*Merci à tous ceux qui nous ont fait part de leur satisfaction.*

*Un retraitage est en cours, de nouvelles cartes seront bientôt disponibles.*

C'est ce qui ressort d'ailleurs au Plan Local d'Urbanisme en cours de réalisation.

Je renouvelle à ces familles tous mes vœux et souhaite qu'elles puissent s'intégrer rapidement et participer à la vie de la commune.

Si 2006 avait été une année riche en réalisations, 2007 a été par contre une année de projets qui se concrétiseront en 2008. Le dossier des ateliers municipaux n'ayant pas été retenu par les services de l'Etat pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement, a été représenté en décembre et une demande de dotation parlementaire a été déposée auprès du Député de la circonscription. On ne peut que regretter les délais des procédures administratives.

Une remise en état de la mare de Buyon a été décidée ainsi qu'une première tranche du ravalement des murs de l'église. Ces travaux seront subventionnés par le Conseil Général dans le cadre de la politique territoriale.

Le permis de construire de la Salle Multisports a été délivré à la Communauté de Communes après l'avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité. Les travaux devraient débuter dès le printemps.

Le travail que nous menons avec la Communauté de Communes du Canton de Conty nous conforte dans notre position actuelle pour un canton toujours plus fort.

Le Plan Local d'Urbanisme se poursuit. En raison des élections municipales l'enquête publique ne pourra avoir lieu en ce début d'année.

Tout en préservant le caractère de notre commune, nous avons opté pour une urbanisation raisonnée pour en maîtriser l'équilibre et son impact sur les infrastructures, avec pour principal objectif : permettre à des jeunes de pouvoir s'installer à Plachy. La flambée des prix de l'immobilier ne leur permet plus d'acheter. On trouve même le nom de notre commune citée dans le "Figaro Immobilier".

Si on veut préserver nos écoles, il est grand temps que la tendance s'inverse. Les effectifs restent stables jusqu'en 2010 mais cette année l'état civil n'a enregistré qu'une seule naissance. On n'avait jamais connu un tel chiffre.

Quant à l'assainissement collectif, je ne peux absolument pas m'avancer sur des délais. Il est certain qu'il se réalisera avec les communes de Bacouël Sur Selle et Prouzel, la station d'épuration de notre commune étant obsolète, l'extension de Plachy ne pourra commencer qu'une fois le raccordement des trois communes réalisé.

Suite à la demande de nombreux riverains de la RD 210, un nouveau revêtement a été réalisé cet été. Merci à Monsieur Lacherez qui est intervenu auprès du Conseil Général pour réduire les nuisances sonores.

Par ailleurs, merci aux habitants de la Route de Conty qui ont subi, en fin d'année, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et leurs contraintes. La pose des nouveaux candélabres se fera dans un deuxième temps.

Pour répondre à une question que l'on m'a beaucoup posée, je vous informe que je conduirai à nouveau une liste aux prochaines élections municipales avec des hommes et des femmes qui sauront mettre leurs compétences au service de la commune tout en préservant l'âme qui lui est propre. Je souhaite continuer à être présente auprès des habitants, des associations, toujours à leur écoute, et bien entendu concrétiser les projets en cours et à venir.

Avant de partager la traditionnelle galette des rois, je voudrais renouveler mes remerciements à vous tous qui faites de Plachy-Buyon un village où il fait bon vivre.

Des manifestations ont rythmé l'année 2007, bravo et merci à ceux qui les ont mis en œuvre sans compter leur temps et merci à vous tous qui, en illuminant vos jardins et vos façades, avez contribué à rendre les fêtes de fin d'année encore plus magiques.

Merci aussi à tous les habitants qui m'ont fait l'honneur d'assister à la remise de la distinction qui m'a honorée en octobre dernier ou qui, empêchés, m'ont témoigné leur amitié.

Ce fut une journée empreinte d'émotion et de sincérité.

Merci à Monsieur Lacherez, Conseiller Général, et Monsieur Bleyaert, Président de la Communauté de Communes d'avoir répondu à notre invitation et à la Presse qui ne manque jamais de relater nos manifestations ou cérémonies.

Bonne année encore et bonne dégustation des galettes de notre boulanger local.

**Anny Flintham-Wallet**

#### *Illuminations de fin d'année 2007*

Mr et Mme Hermant Jean-Luc	Mr et Mme Gille	Mr et Mme Lesieur-Le Coadic	Mr et Mme Gourdin
Mme Poidvin	Mr et Mme Lagouge	Mr et Mme Mandonnet	Mr et Mme Devisme
Mr Tellier Laurent	Mr et Mme Radoubé	Mr et Mme Bulot	Mr et Mme Pourny
Mr Bellard Roger	Mr et Mme Marticho	Mr et Mme Lecointe	Mr et Mme Fauvel
Mr Margry Pierre	Mr et Mme Comon	Mr et Mme De Saint Riquier	Mr et Mme Capart
Mr et Mme Boitelle Claude	Mr et Mme Lemoine	Mr et Mme Lebesgue	Mr et Mme De Saint Acheul
Mr et Mme Rouzaud	Mr et Mme Marchand	Mr et Mme Calais	Mr et Mme Théry
Mr Roger Denis	Mr et Mme Ménard	Mr et Mme Lecoz	Mr et Mme Mille
Mr et Mme Daboval Dany	Mr et Mme Lagache	Mr et Mme Royant	Mr et Mme Namont Jean-Luc
Mme Gamain Martine	Mr et Mme Gallet	Mr et Mme Bellard Jean-Marie	Mr et Mme Henry
Mr et Mme Pelletier Michel	Mr et Mme Dupreuil	Mr et Mme Coulon Alain	

**Merci à tous.**

## Bienvenue aux nouveaux habitants

Mr et Mme Mollet - Boulangerie - rue des Clabadois  
Mr et Mme Demaret Antoine - 4 rue de la Fontaine  
Mr et Mme Thouvenin Cécile -1 Grande Rue - Hameau de Buyon  
Mr et Mme Fournier Bertrand - 4 rue Capitaine Hémir Mezan  
Mr et Mme Baudere Daniel - 4 place du Petit Plachy  
Mr et Mme Borne -15 Grande Rue – Hameau de Buyon  
Mr et Mme Germain - 17 rue Commandant André Dodart  
Mr et Mme Rigaut - 1 rue de l'église  
Mr Marchand et Mme Leroy - 5 Résidence la clé des champs  
Mr et Mme Ficheux - 1 avenue des Alouettes  
Mr Maitre Emmanuel -1 chemin de St Sauflieu – Hameau de Buyon  
Mr Beauvois et Mme Barret -17 Grande Rue – Hameau de Buyon  
Mr Debray et Mme Duprez -16 Grande Rue – Hameau de Buyon  
Mr Brouzes et Melle Bouchez -18 avenue des Mésanges  
Mr et Mme Bachelay - 24 rue Commandant André Dodart  
Mr et Mme Hugon - 4 rue des Clabadois



*Mr et Mme Mollet et leur fille.*

## Nos jeunes à l'honneur

A la demande du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, les jeunes inscrits pour la première fois sur la liste électorale, ont été conviés à la remise officielle de leur carte d'électeur et du livret de citoyen, relatant les grandes étapes de la République, les droits et devoirs des citoyens.

Preuve de leur implication dans leur future vie de citoyen, la plupart des jeunes concernés avaient tenu à être présents.



*C'était le 31 mars 2007, à la salle d'honneur de la Mairie.*

# Le Conseil Municipal

## Les grandes lignes du budget

### La répartition des dépenses et recettes de fonctionnement au budget 2007

683.466€

#### Dépenses de fonctionnement

##### Charges financières.

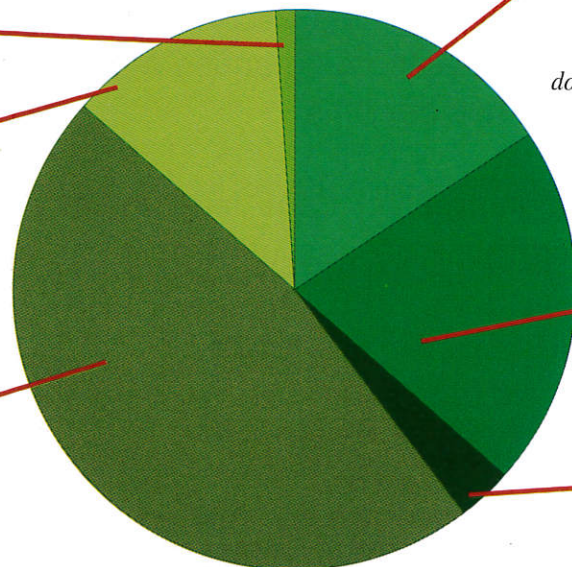
1,12% Soit 7.676€

##### Charges de gestion courantes : Service incendie, indemnité, d'élus, CCAS...

12,45%  
Soit 85.100€

##### Virement en section d'investissement.

46,75%  
Soit 319.466€



Charges à caractère général : Eau, assainissement, carburant, combustibles, fournitures d'entretien et administratives, documentation, entretien de terrains de bâtiments, de voies et réseaux, assurances, cérémonies...

15,66%

Soit 107.056€

Charges de personnels : salaires, cotisations.

20,82%

Soit 142.300€

Dépenses imprévues.

3,20% Soit 21.868€

#### Recettes de fonctionnement

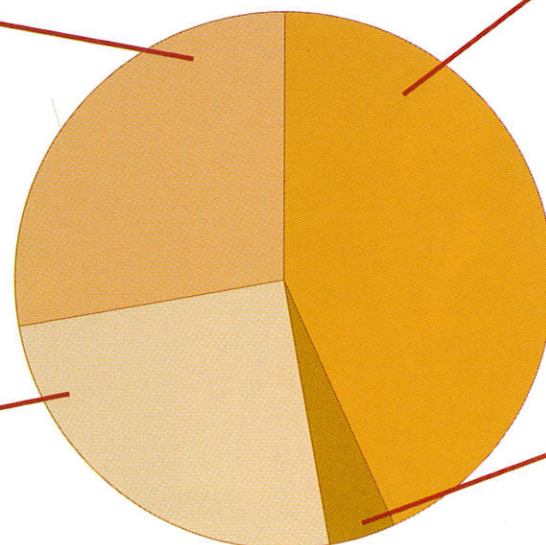
##### Dotations et participations :

Dotation globale de fonctionnement, subventions des collectivités locales, fond national de taxe professionnelle

27,84%  
Soit 190.286€

##### Impôts et taxes : contributions directes, pylones électriques...

24,95%  
Soit 170.526€



Produit de gestion courante et exceptionnelle. Intégration du budget lotissement : (Vente de terrain Rue Commandant André Dodart).

43,22%

Soit 295.402€

Produits de services :

location et remboursement de charges.

3,99% Soit 27.252€

### Les taux d'imposition des 4 taxes en 2007

La majorité du Conseil Municipal a souhaité suivre la ligne de conduite fixée en 2001, à savoir une augmentation de 1% par an. Les calculs ont été validés par Mme Maguéro-Beldame, Trésorière à la Perception de Conty.

	Proposition du Maire	Vote du Conseil Municipal
Taxe d'habitation	5,44%	5,50%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,09%	13,23%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19,78%	19,99%
Taxe professionnelle	7,18%	7,26%

## Les investissements en 2007

### Les dépenses à la section investissement.

- ◆ Fin des travaux dans la mairie et la salle d'honneur (bâtiment jouxtant la mairie, utilisé en tant que salle des mariages et cérémonies, bureau de vote ...) :
  - Faux plafond films rayonnants : 5 381,04
  - Honoraires de l'architecte de la mairie : 17 667,95
  - Peinture de la toiture de la salle d'honneur : 1 957,61
  - Garde corps étage (combles) de la salle d'honneur : 1 111,13
  - Achat de 40 chaises pour la salle d'honneur/salle des mariages : 1200,31
- ◆ Acquisition de matériel pour la mairie :
  - Ecran plat : 257,52
  - Imprimante laser couleur : 886,24
  - Appareil photo numérique : 163,71
- ◆ Panneaux de signalisation routières et plaques de rues (au hameau de Buyon) : 1 419,65
- ◆ Dalle pour les containers à verre (route de Bacouel) : 1 770,34
- ◆ Honoraires du Cabinet Boudard-Capon pour la réalisation du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) en cours d'élaboration : 6 560,06

## L'aide financière de la commune aux associations

Par suite de la présentation par les associations de leur bilan et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

Association des Anciens Combattants : .....110	Lou Organisation : .....300
Club des Aînés : .....110	Les petits Mozart : .....200
Association Anim'en Ciel : .....300	Fédération des œuvres laïques : .....30
Club de Tennis : .....300	Prévention routière : .....15
Association des Parents d'élèves : .....110	Restaurants du Cœur : .....300
Association sportive de Plachy-Buyon : .....110	Souvenir Français : .....50
Club de gymnastique : .....110	Le Forain / M.Boulangier : .....150
Association des Donneurs de sang : .....110	Le Forain / M.Navet : .....150

## Création d'emplois à temps partiel

En raison de l'augmentation de l'activité du poste de secrétariat, la création d'un emploi occasionnel a été proposée par Mme le Maire.

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable : Mme Sylvie Evrard a été recrutée pour une durée hebdomadaire de 6 heures au minimum.

De même, l'ANPE a proposé à la commune, un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) à M. Francis Roger, qui était déjà employé occasionnel pour l'entretien des espaces depuis 2005. Ce contrat de 6 mois, à hauteur de 20 heures hebdomadaire, réparties selon la saison, bénéficie d'une exonération des cotisations patronales de Sécurité Sociale et sera renouvelable 4 fois.

## Vente de terrain communal

Les 3 propriétaires des parcelles du lotissement communal de la rue du Commandant André Dodart, se sont portés acquéreurs d'une bande de terrain d'une largeur de 15 mètres, située en fond de leur propriété afin de pouvoir réaliser leur système d'Assainissement autonome dans le respect de la clause "végétation" des permis de construire, ceci dans l'attente du raccordement au futur Réseau d'Assainissement Collectif.

Etant donné que cette partie du territoire communal est placée dans le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) et inexploitable en tant que terrain à bâtir, le Conseil Municipal a donné une suite favorable à ces demandes et a fixé le prix de vente à 5 / m<sup>2</sup> : les frais de notaire et géomètre restant à la charge des acquéreurs.

## Le Plan Local d'Urbanisme

Dès 2005, une réflexion a été menée et deux réunions publiques, pilotées par Mme Boudard-Capon, Architecte Urbaniste ont eu lieu en 2006 :

- ◆ L'une pour l'ensemble des habitants de notre Commune
- ◆ L'autre à l'attention des habitants du hameau de Buyon

Lors de ces échanges, des remarques ont été formulées. Celles-ci seront intégrées au nouveau Plan Local d'Urbanisme qui sera formalisé courant 2008, après l'enquête publique.

## Le syndicat d'électricité

Les travaux de renforcement et d'effacement des réseaux électriques, route de Conty, pris en charge intégralement par EDF ont été réalisés en fin d'année.

La pose de candélabres sur cette voie se fera en même temps que ceux décidés en 2006, à savoir rue des Mésanges, chemin Chevrier (ruelle derrière l'école) et chemin du Moulin.

Concernant ce dernier, le SIER a précisé que la collectivité devrait d'une part, procéder à l'extension du réseau d'éclairage public et d'autre part, faire installer un compteur supplémentaire par EDF. Un avis favorable a été donné par le Conseil Municipal. Les travaux seront donc entrepris prochainement.

## Etude pour le gaz naturel

Une étude est actuellement mandatée par le SIER sur la faisabilité de la mise en place du gaz naturel.

## Dans le cadre de la Politique Territoriale du département, Deux projets ont été présentés par la commune

- 1/ La réhabilitation de la mare de Buyon
- 2/ Le ravalement d'une première tranche de travaux des murs de l'Eglise.

Le Conseil Municipal a retenu les devis présentés par l'Entreprise Bernard pour les travaux :  
**Mare de Buyon** : 35 880 TTC, subventionné par le Conseil Général à hauteur de 10% (non compris la vidange et l'évacuation de l'eau et des boues)

**Murs de l'Eglise** : 18 360 TTC subventionné par le Conseil Général à hauteur de 20%.

Concernant la restauration des abat-son et pour faire suite à un avis donné par une entreprise spécialisée dans la restauration des édifices religieux, il a été conseillé de nous adresser à l'architecte des Bâtiments de France pour obtenir une étude et un montage financier.

## L'Assainissement

Que de difficultés pour réaliser notre assainissement collectif dans notre commune !...

Depuis la création du Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Selle, composé des communes de Bacouël/Selle, Prouzel et Plachy-Buyon, la démarche entreprise pour aboutir à la construction de notre réseau de collecte des eaux usées s'est avérée plus compliquée que nous l'avions pressenti.

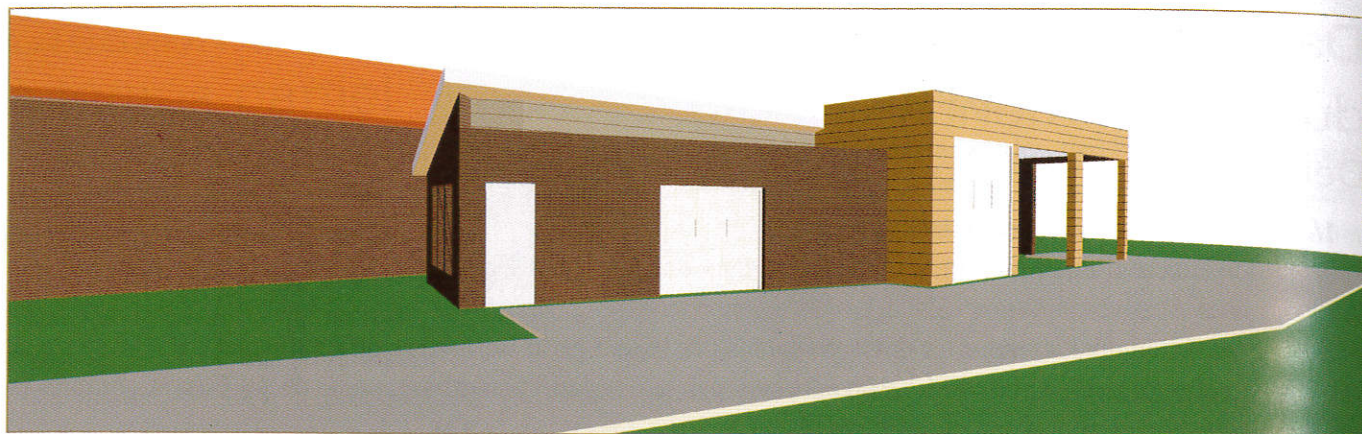
A la création du syndicat nous avons fait le choix de raccorder notre réseau d'eaux usées sur la nouvelle station d'épuration d'Amiens Métropole, récemment inaugurée : la décision d'Amiens Métropole étant tributaire de la mise en fonction de cette nouvelle station.

L'avis favorable de raccordement de notre réseau de collecte des eaux usées ne nous a été notifié qu'en 2007. Toutefois il a été demandé au Syndicat d'effectuer une étude supplémentaire afin d'obtenir une autorisation préfectorale pour le passage de cette canalisation d'eau usée aux abords du périmètre rapproché du captage d'Amiens Métropole, sur la commune de Vers sur Selle.

L'étude doit être menée par un hydrogéologue agréé, il doit vérifier que le passage de cette canalisation n'aura pas d'effet néfaste sur la qualité des eaux souterraines.

Nous attendons les conclusions de cette étude, qui détermineront le choix final que devra prendre le Syndicat pour le traitement des eaux usées.

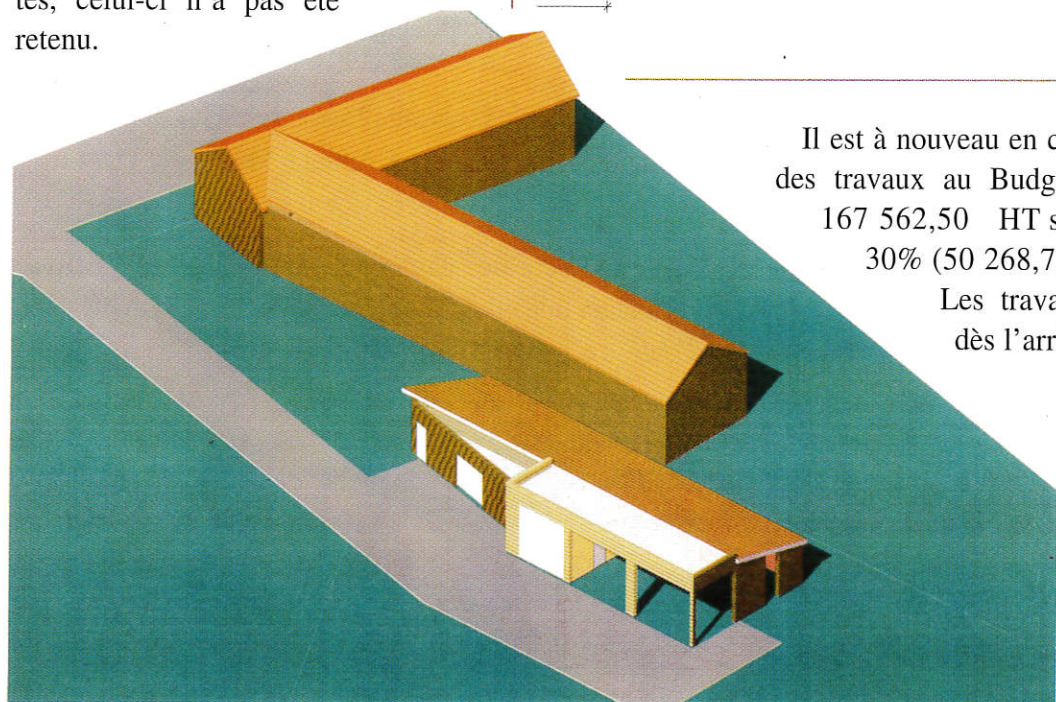
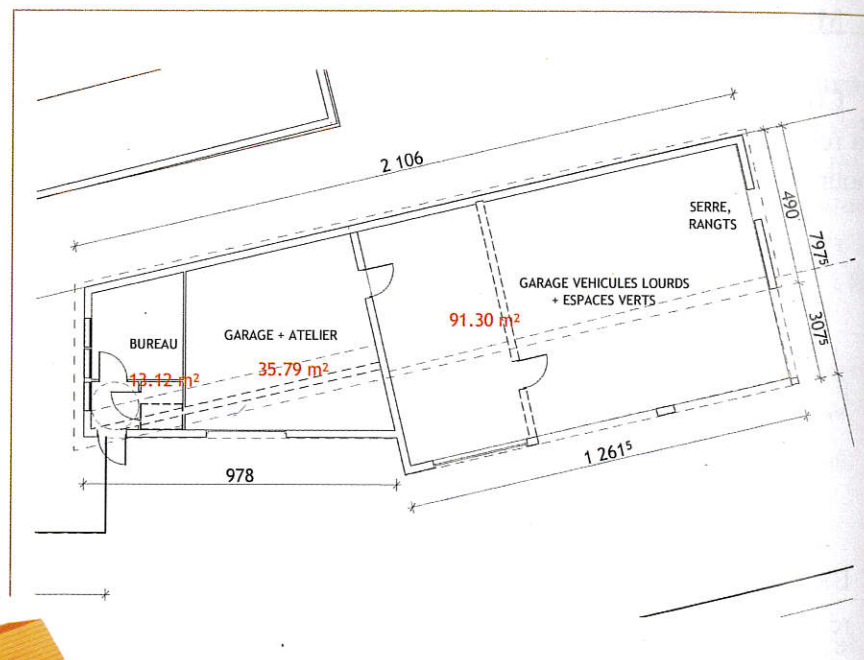
## Le futur atelier municipal



### L'Atelier Municipal :

Par suite de la construction de la nouvelle Mairie, le local technique situé sur ce même terrain avait dû être démoli.

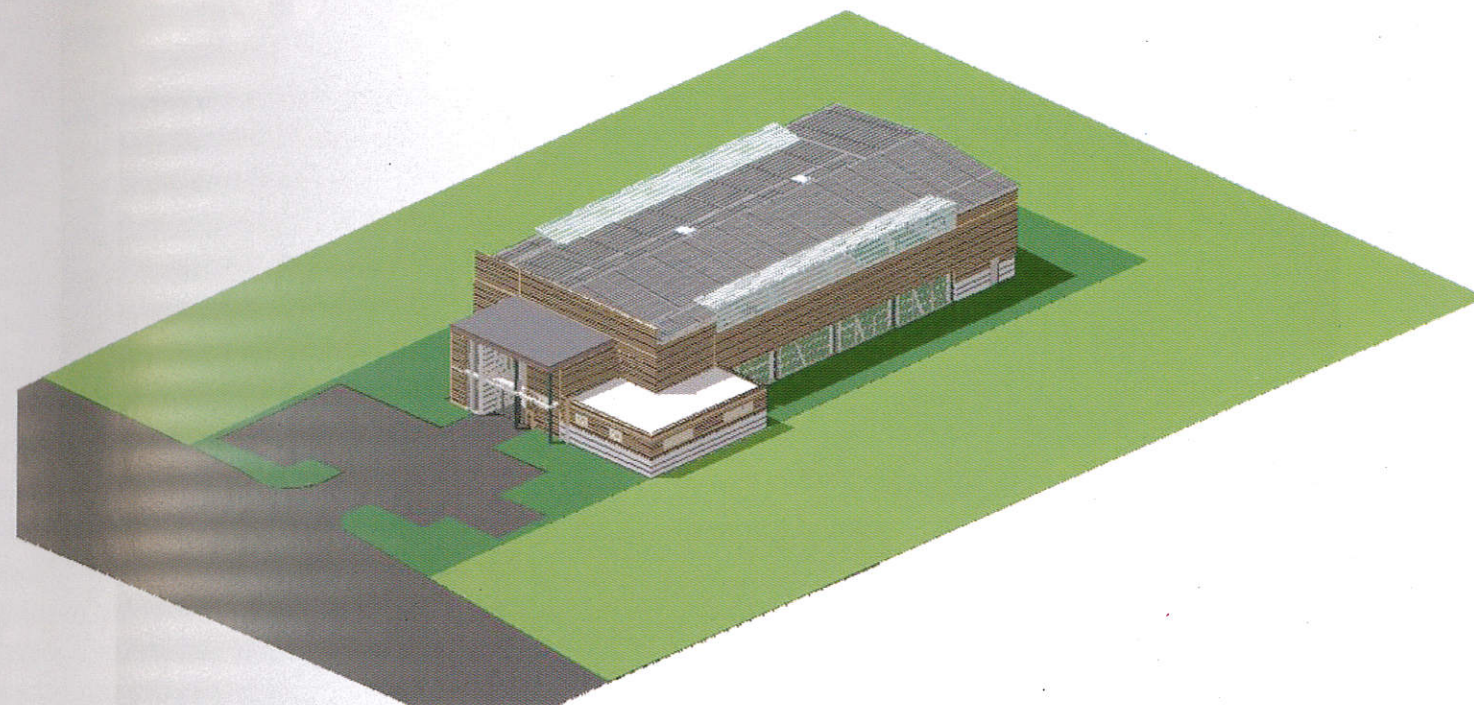
Les plans du futur atelier ont été confiés à l'Architecte Dominique Courouble et le dossier avait été déposé en fin d'année 2006 à la Préfecture pour la demande de subvention dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement aux Communes. En raison du nombre important de dossiers et des priorités, celui-ci n'a pas été retenu.



Il est à nouveau en cours d'étude : le montant des travaux au Budget Prévisionnel est de : 167 562,50 HT subventionné à hauteur de 30% (50 268,75 HT).

Les travaux pourront commencer dès l'arrêté d'attribution.

## La salle de sports



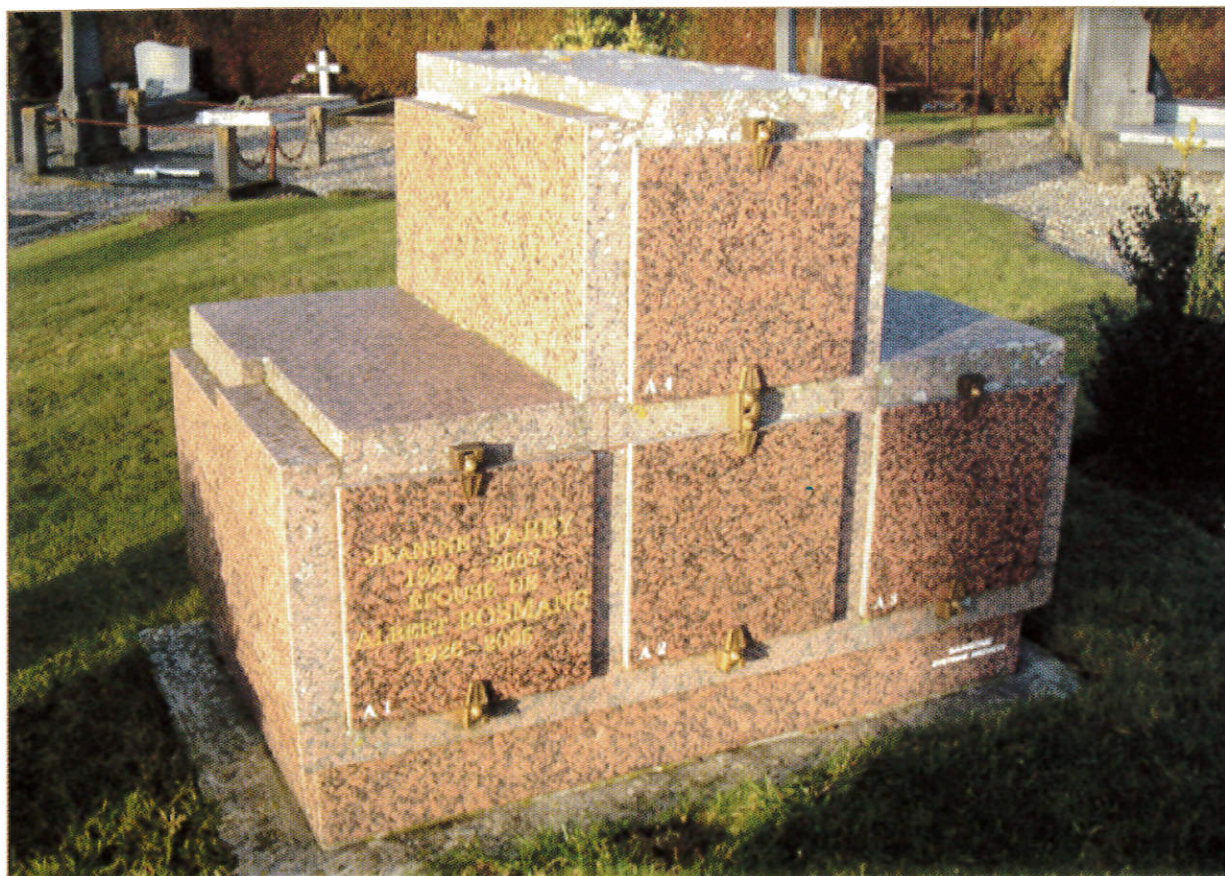
On peut se réjouir que la salle de sports soit maintenant dans sa phase de réalisation.

L'appel d'offres a été lancé en ce début d'année par la Communauté de Communes du Canton de Conty. Le club de Tennis a été associé à ce projet qui verra le début des travaux au printemps.



## Notre cimetière communal

par Denis Dufrenne, garde champêtre territorial - Tél. : 06 17 21 37 77



Présent dans presque chaque commune de France, le cimetière communal accueille pour dernière demeure les défunts sans aucune distinction de croyance, d'origine ou de culte.

Toute personne domiciliée sur la commune ou possédant une sépulture de famille dans un cimetière peut prétendre à y être inhumé. Les personnes décédées sur le territoire de la commune peuvent elles aussi prétendre à une sépulture dans ledit cimetière communal. Dans des circonstances spéciales, le maire peut autoriser une personne qui ne réside pas sur la commune et qui n'est pas décédée sur celle-ci, à y être néanmoins inhumée pour service rendus à la commune.

Les concessions funéraires, dans notre commune sont dites perpétuelles, elles sont accordées au tarif symbolique de 15,24 euros l'emplacement.

Une concession perpétuelle est accordée sans limite de temps dans le cimetière communal à la seule condition que celle-ci soit convenablement entretenue. Si la commune constate que, par défaut ou manque d'entretien, une tombe constitue un danger vis-à-vis des autres tombes ou pour les usagers du cimetière, celle-ci peut engager une procédure de reprise afin de récupérer les concessions abandonnées.

Devant l'évolution de la crémation en France ces dernières années (de 1% des décès en 1979 à près de 30% des décès en 2007), la commune a décidé la création d'un columbarium dont chaque case peut recevoir 2 urnes.



Un jardin du souvenir, lieu spécialement affecté à la dispersion de cendres, se trouve également à la disposition des administrés pour disperser les cendres des défunts dans le cimetière communal.

Niché dans un cadre verdoyant, notre cimetière communal est chargé d'Histoire et d'émotions. On y observe des concessions récemment édifiées au milieu d'autres datant de plusieurs siècles. Des sépultures des plus modestes côtoyant des sépultures monumentales. Dans ces sépultures reposent des défunts de toutes origines et de tous milieux, des artisans, des médecins, des combattants morts pour la France, des mères au foyer et de grandes figures locales.

Au milieu de toute cette diversité se dégage pourtant une atmosphère commune de sérénité et de recueillement, un sentiment d'attachement et d'amour symbolisé par les nombreuses plaques, fleurs et témoignages d'affection déposés sur les diverses tombes, une façon pour les vivants d'honorer leurs défunts et de réduire, dans une moindre mesure, le vide causé par la perte d'un proche.

Le calme doit régner en toute circonstance à cet endroit afin d'assurer le respect dû aux personnes décédées.

Le garde champêtre territorial, conservateur du cimetière communal se tient à votre disposition pour toute remarque ou information relative au domaine de la législation funéraire, l'attribution des concessions funéraires ou du columbarium, la recherche de tombes, les dégradations...

## Plachy-Buyon, village fleuri



Cette année, la commune avait décidé de mettre à l'honneur les habitants qui participent à l'embellissement de notre commune en fleurissant leurs habitations et jardins.

Pour les remercier, un rendez-vous a été donné à toutes les familles, à l'Espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque, le vendredi 4 mai.

Au tour du verre de l'Amitié, Mme le Maire a remis à tous les participants une récompense "fleurie" avec une mention spéciale à M. et Mme Mathieu - Demoulin qui avaient obtenu le 1er prix au niveau cantonal.

Merci également au personnel communal pour sa contribution au quotidien au cadre de vie de notre village, par suite très agréable.



Une belle photo, une belle histoire...

## Le Bosquet de Camont

Le lieu le plus haut de la commune (104m) est un enclos un peu magique.

Le nom d'abord "Bosquet", il y a effectivement un petit bois, mais "de Camont", aucun écho, ni propriétaire, ni personnalité à ma connaissance ne justifie cette appellation.

Puis le paysage, de "La haut", est superbe. La vue très dégagée nous conduit dans toute la vallée de la Selle bien au-delà de Nampty, Loeuilly vers le Sud. Vers le Nord, nous dépassons largement Amiens et la Cathédrale, puis Flesselles.

Comme dans un écrin, notre Picardie apparaît avec sa richesse et sa diversité. Les plantations effectuées par la Municipalité contribuent à l'harmonie du lieu : arbres aux feuillages variés, arbustes à fleurs et à fruits, coupe-vent.

Peu à peu, un sentiment de sérénité nous pénètre, même par temps maussade. Mais si le soleil et la brise nous accompagnent, ce lieu devient idéal.

Il permet de rêver ou de faire .....le plein de fleurs, car surprise... à côté de l'enclos se trouvait cette année un espace magnifique couvert de fleurs.

Un hectare de bleuets, coquelicots, marguerites bien sûr, mais aussi, cosmos, soucis semés par un agriculteur. Le découvrir au hasard d'une ballade et venir ensuite avec des amis faire à profusion des bouquets, fut une des grandes joies de l'été.

Souhaitons que les habitants y viennent nombreux pour pique-niquer, admirer, respirer.  
Souhaitons qu'il y ait toujours les fleurs.

*Jacqueline*



## L'Ordre National du Mérite à Mme Anny Flintham-Wallet



Ce fut un grand honneur pour notre Commune de voir notre Maire, nommée au rang de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, par décret du Président de la République en date du 7 Mai 2007.

Ce samedi 13 octobre restera un grand jour dans l'Histoire de notre Commune.

M. Philippe Derumigny, Ancien Secrétaire en Chef de la Sous Préfecture d'Amiens qui avait inauguré en janvier 1986 la Salle polyvalente de la Commune et posé la 1ère pierre de l'école maternelle en janvier 1989, nommé récemment Sous Préfet de Mulhouse, avait accepté d'être son parrain.

A cette occasion, M. Derumigny a insisté dans son discours sur l'engagement de Mme Anny Flintham-Wallet depuis de très nombreuses années, au service de la commune :

*" Une vie simple pleine de travail et d'espérance construite autour de l'humain et pour l'humain. Vous portez avec sincérité les valeurs de la démocratie, d'équité, de solidarité et vous placez l'intérêt collectif au premier plan. Ces valeurs s'accordent parfaitement aux qualités que l'on vous reconnaît : capacité d'écoute, respect de l'autre, droiture, détermination, respect de la parole donnée et sens de l'intérêt général et du service public ".*

Après avoir reçu avec solennité, amitié et sincérité cette distinction, Anny a remercié chaleureusement les habitants de Plachy-Buyon et amis venus très nombreux à cette cérémonie.

Lors de son accueil en Mairie, M. Derumigny a bien voulu signer le Livre d'Or de la Commune, voici le message qu'il a laissé :

*"Un grand plaisir pour moi de retrouver la Commune de Plachy-Buyon et son Conseil Municipal. Sous l'autorité du maire que j'aurai l'honneur de décorer cet après midi de l'Ordre National du Mérite, la Commune a prospéré harmonieusement et je félicite l'équipe municipale et assure Mme Flintham-Wallet de toute mon Amitié".*

Bien qu'ayant quitté la région depuis 18 ans, M. Derumigny n'avait pas oublié Plachy-Buyon.

## Les Palmes Académiques à Jean-René Flamant



M. Jean-René Flamant, Surveillant Général et Conseiller d'Education à l'IREAM (Institut de Recherche et de l'Enseignement Appliqué aux Métiers) a reçu les insignes de Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques par M. Francis Petit, Secrétaire Général de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Somme, le 29 septembre 2007.

## L'Ordre National du Mérite à Marie-France Wydrzynski

Retraitée de l'Education Nationale, depuis juin dernier, Mme Marie-France Wydrzynski, domiciliée dans notre Commune a été promue Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Mme Colette Michaux, Maire de Liomer, lui a remis cette haute distinction pour les services rendus à la Nation.

Mme Wydrzynski est bien connue des jeunes de notre Commune. Elle avait créé le centre de Documentation et d'Information au Collège de Conty avant de terminer sa carrière comme Principale du collège de Oisement.



*Nous nous réjouissons de ces distinctions et nous leur adressons nos très sincères félicitations.*

## Le mariage de notre garde champêtre



Denis Dufrenne, Garde Champêtre de la Commune a épousé à la Mairie de Plachy-Buyon, le 28 avril 2007, Melle Emilie Delbarre.

*Nous renouvelons aux jeunes mariés, tous nos vœux de Bonheur*

## Les noces de palissandre

Le Samedi 27 octobre dernier, j'ai eu le grand honneur d'accueillir M. et Mme Paul Dècle qui ont renouvelé devant leurs enfants et amis, leur consentement, fêtant par la même occasion leurs noces de Palissandre.

En effet, il y a 65 ans, précisément le 24 octobre 1942, en pleine guerre, que Paul et Claire s'unissaient par les liens du mariage en la mairie de Plachy-Buyon.



Paul Dècle, natif de la Commune avait pour des raisons professionnelles rejoint la Capitale Picarde pour y installer un important Atelier de menuiserie.

Ils ont eu à cœur de revenir au village pour fêter cet évènement.

*BRAVO ET A BIENTOT POUR LES NOCES DE PLATINE*

## Le repas des aînés



Dimanche 18 mars, nous étions invités pour la première fois au repas des Aînés, offert par la Commune.

Ma première réaction fut la suivante : je fais déjà partie des Aînés !

Après réflexion, nous décidons, mon épouse et moi, d'accepter l'invitation.

Nous ne l'avons pas regretté et nous avons passé un excellent moment dans une ambiance festive.

Nous avons été accueillis par Anny, qui a présenté les nouveaux retraités sans oublier ceux qui nous ont quittés.

Le repas était de grande qualité et très convivial. Nous avons esquissé quelques pas de danse, ce qui a contribué à la bonne humeur.

Cette journée nous a permis de rencontrer des voisins que nous ne voyons que furtivement et de faire connaissance avec d'autres, de garder ainsi une chaîne de solidarité avec nos aînés, dont nous percevons la joie lors de ce repas.

Au nom de tous, un grand Merci de la part de Francine et Jean René Flamant (nouveau retraité) habitants du Hameau de Buyon.

# Le marché de printemps

*Toujours le même plaisir de se retrouver sur la Place du Petit Plachy*



C'est le dimanche 13 mai que le Marché de Printemps avait été programmé, espérant toujours que le ciel serait clément ce jour là !

Comme chaque année, l'équipe municipale, le personnel communal, des membres d'Associations et de nombreux bénévoles étaient présents de bon matin pour l'accueil et le placement des exposants, l'installation des barnums, frigidaires, friteuses, tables, chaises... Au total, c'était une trentaine de personnes qui œuvraient pour que cette journée se déroule dans les meilleures conditions.

Le ciel était gris, un peu de crachin, mais rien d'inquiétant et en vérité du bon temps pour les fleurs ...

Les exposants, professionnels, particuliers et Association, présentaient un très grand choix de plantes, créant sur la place verdoyante du Petit Plachy, un véritable parterre multicolore.

D'autres commerçants proposaient le fruit de leur travail, miel, escargots, confitures, charcuterie, boudin noir..., peinture sur porcelaine. Au total, plus de trente exposants avaient répondu à l'invitation, le nombre croît d'année en année. Parmi eux, deux étaient de Plachy-Buyon, Romain Leblond, jeune ébéniste exposait des meubles et objets en bois et M. et Mme Vaine, boulangers, nous proposaient différents pains et viennoiseries.



*Promenade en calèche*



Au moment de l'inauguration, le Groupe Dixieland Combo apporta un côté festif supplémentaire.

L'Association des Aînés, super active depuis le matin, proposait au public une restauration sur place : très sympathique ce moment plein de convivialité sur cette place si bien exposée et entretenue par les employés communaux. Le public était nombreux et sur les visages, que des sourires : une journée de fête au village !

Puis soudainement, vers 15 H, le ciel s'assombrit, le vent se mit à souffler en rafales .... Et la pluie ....ce fut bref mais que d'eau ! Chacun essaya de se mettre au sec et sans hésiter les visiteurs ont apporté du soutien

aux exposants pour protéger au maximum les étals et retenir les parasols !!!

Hélas, pour certains exposants la journée se terminait plus tôt que prévu, il fallait ranger.

Par bonheur, le soleil fut de retour et assécha très rapidement la place et la chaussée, la pluie n'était plus qu'un mauvais souvenir !

Chacun confirmait que ce Marché de Printemps était une belle fête qui répondait à un besoin local, alors vivement le dimanche 4 mai 2008 : ce sera la 13ème édition.

*Christiane Herbet*



13 Juillet 2007

## Encore une belle fête nationale... malgré les imprévus...



Les jours précédant le 13 Juillet, le temps ne nous laissait présager rien de bon. Toutes les inquiétudes étaient permises !

Le jour même, les nuages décidèrent de se disperser, et nous avons pu dresser les tables dehors, pour accueillir les quelques 120 personnes qui s'étaient inscrites et qui ne l'ont pas regretté. De nouveaux visages se sont tout de suite intégrés aux habitués pour participer à créer, comme d'habitude, une ambiance conviviale et chaleureuse. Les enfants jouaient, couraient partout et venaient de temps en temps picorer dans toutes les victuailles du buffet, réalisé par un traiteur et offert par la Municipalité. Il n'y a eu aucun reste : tout a été terminé.

Ensuite, la retraite aux flambeaux, bien encadrée par notre Garde Champêtre, Denis Dufrenne, se déroula en toute sécurité dans les rues du village, et permit à chacun de gagner le " Bosquet de Camont " pour assister au Feu d'Artifice.

Une ombre planait toutefois sur ce tableau : le décès subit le 10 Juillet de Madame Mireille Daboval. Nous avons bien pensé à elle et à sa famille durant tous ces moments-là. Son inhumation le 13, empêcha, bien entendu, son fils, Dany, de tirer le feu d'artifice qu'il avait préparé.

D'autant plus que Dany, accompagné de Joël Batteux, avaient participé à une journée de formation complémentaire pour se perfectionner.

Devions-nous renoncer, au dernier moment, à tirer les fusées de ce feu ?...

Nous avons eu la chance de trouver un autre artificier qui a su le remplacer " au pied levé ". Il s'est tout de suite plongé dans le bain, intégré à l'équipe et nous a offert ce bel embrasement de lumière, fusant de tous côtés et que l'on pouvait apercevoir de loin, tout autour de Plachy Buyon.

Nous remercions l'équipe des employés communaux et tous ceux qui, dans l'ombre ou dans la lumière, nous ont encore permis, cette année, de passer une aussi belle soirée de fête !

Nous souhaitons rassembler encore plus de monde en 2008, afin de pouvoir lire sur les visages des grands et des petits, encore plus de sourires, de plaisir et d'yeux écarquillés....

*Marie Françoise Feller*



*Quelle aventure...*

*...depuis 1997 !*

Depuis cette année là, en effet, ce jeu a été organisé chaque année au village et pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire, le 26 novembre 2006, l'équipe de Plachy-Buyon s'offrait le titre de " Champions " à Ham et remportait la Coupe !

Que de souvenirs !

Par suite, il appartenait à notre secteur géographique d'inviter l'Association " Champions pour le Pays de Somme " pour l'organisation de la Finale Départementale 2007 : il était impératif de disposer d'une grande salle pour permettre le bon déroulement de cette manifestation : l'accueil des équipes sélectionnées : adultes et collégiens originaires des quatre coins du Département, leurs supporters parents et amis, les organisateurs, les journalistes, le public et tous les élus qui soutiennent ce Jeu depuis sa création.

Spontanément M. Lacherez, Conseiller Général et Maire de Conty ainsi que M. Bleyaert, Président de la Communauté de Communes du Canton de Conty et Maire de Belleuse ont répondu favorablement à notre demande.

**Conty a eu l'honneur d'organiser le 2 décembre 2007, la 14<sup>ème</sup> édition du Jeu " Champions pour le Pays de Somme " et la 11<sup>ème</sup> rencontre inter-collèges.**

Dès 14 heures, dans la salle adaptée pour l'évènement, chacun prit place et rapidement le jeu-spectacle commença : M. Jean Etienne Poirier, chargé de l'animation de la finale et membre du Directoire de France Bleu, partenaire du jeu, entra en scène, et invita les élus à exprimer quelques mots :

• M. Guy Lacherez présenta la ville de Conty et ses environs, les fêtes locales comme les Contynoises, les différentes manifestations autour du cheval avec les Ateliers du val de selle : le championnat du monde d'attelage en 2002 en fut un exemple....

• Mme Anny Flinham-Wallet, Vice-Présidente de la Communauté de Communes, chargée de la Culture, fit part de sa grande satisfaction de voir l'équipe représen-

tant la commune de Plachy-Buyon remporter la coupe en 2006 au même titre que les équipes issues des grandes villes et insista sur les soirées de sélection locale où adultes et enfants des écoles primaires se rencontrent pour découvrir les richesses de notre département, jouer et partager un moment très convivial. Ce sont de belles animations au sein du village.

• Mme Anne Tiberghien, Présidente de l'Association "Champions pour le Pays de Somme" fit un premier bilan de la 14<sup>ème</sup> édition 2007 :

Les compétitions locales dans les 23 communes du département et les cinq 1/2 finales programmées les 9 et 10 novembre :

♦ A Mareuil-Caubert, l'équipe de la Com de Com du Haut-Clocher, de Crécy en Ponthieu, de Gamaches, d'Oisemont ainsi que l'équipe locale concourraient.

♦ Doullens accueillait les équipes de la Com de Com du Bernavillois, du Doullennais, du Val de Nièvre et du Canton de Villers Bocage.

♦ Corbie recevait les candidats de la Com de Com du Val de Noye, de Boves, de Moreuil, sans oublier l'équipe locale.

♦ Airaines, celles de la Com. de Com d'Hallencourt, Ouest Amiens, Poix, Quevauvillers et l'équipe locale.

♦ Et Eppeville recevait les équipes des Coms de Com du Pays du Coquelicot, du Pays Hamois, du Pays Neslois et de la Ville de Doingt.

Rappelons également les 26 interventions dans les écoles primaires du département avec le jeu Graines de Champions et les 5 animations dans les collèges. Un inter-villages au sein de la Com de Com du Canton de Moreuil a également été organisé.

Mme Tiberghien a également remercié vivement tous les membres de l'Association qui assurent la rédaction des questions, la logistique, l'animation des soirées...contribuant ainsi à la renommée du jeu.

• M. Daniel Dubois, Président du Conseil Général, a quant à lui, souligné les vertus pédagogiques de ce jeu,

placé sous le signe de la connaissance, du savoir et de la bonne humeur. L'occasion pour chacun de développer ses connaissances en matière environnementale, historique, culinaire.... et de prouver que le département de la Somme a de vrais atouts et talents.

Les discours terminés, "La rencontre inter-collèges" où pour la 1ère fois, le collège de Conty participait, pouvait commencer.

L'équipe était représentée par Anne Claire Gauchard et Baptiste Bultel de Plachy-Buyon, Thibaut Dembicki de Prouzel et Félix Gremont de Loeuilly. A leur côté, les collégiens d'Ailly sur Noye, Longueau et Ham prirent place avec les encouragements du public. Chaque équipe était constituée de 4 élèves et devait répondre à cinq séries de questions : parmi les réponses, il y avait certes la gastronomie avec la traditionnelle ficelle picarde, mais aussi Thibault Giresse (joueur de foot à Amiens en 2006) et côté musique : le groupe " les Fatales picards ", cette réponse était connue de tous !

Au final, c'est le collège de Ham qui remporta le trophée, avec 100 points, devant les 3 autres collèges ex aequo, avec 60 points. Bravo à vous tous, nous sommes très fiers de votre prestation.

Puis ce fut, la séquence photos et la remise des lots offerts par le Conseil Général de la Somme.

**Quelques minutes d'entracte et c'est parti pour la Finale Départementale 2007 : Qui va succéder à Plachy-Buyon ? Boves, Mareuil Caubert, les Com de Com du Val de Nièvre, Ouest Amiens, du Pays du**



Nos collégiens à l'honneur

**Coquelicot, tous demi-finalistes ou Plachy-Buyon, tenante du titre et qualifiée d'office ?**

L'équipe de Plachy-Buyon, était représentée par Mme Marie Agnès Sénéchal de Fossemanant, Monique Schimel de Saint-Sauflieu, Mr André Namont de Plachy-Buyon et M. Paul Marticho, également de Plachy-Buyon pour le jeu du Coquelicot.

Comme pour les collégiens, cinq séries de questions dont une sur " ches mentieries " racontées avec brio par l' menteuse, Mme Monique Boutry, membre de l'Association et une épreuve d'adresse : le jeu du Coquelicot, dérivé du jeu de l' Assiette.

Tout au long de cette compétition, du suspense il y en a eu jusqu'à la dernière série et quelle ambiance dans la salle, les supporters étaient là.....

C'est en effet à la dernière question uniquement que l'équipe de la Com. de Com Ouest Amiens (130 points) devança celle de Plachy-Buyon (120 points) et emportait la Finale.

**Bravo aux Nouveaux Champions !**

Ensuite, se classaient Boves, la Com. de Com du Pays du Coquelicot, Mareuil-Caubert et la Com.de Com du Val de Nièvre.

Notre équipe locale était certes un peu déçue, mais quelle finale ! et souvenons-nous que l'année dernière, à l'issue des séries de questions, cette même équipe de la Com de Com Ouest Amiens était ex aequo avec Plachy-Buyon, qu'elle n'avait échoué qu'à la 2ème question subsidiaire ! Aussi cette année le classement est inversé : Vous êtes tous des Champions.

**Bravo.**

Le pot de l'Amitié, offert par la ville de Conty a ensuite été partagé entre tous, l'occasion de féliciter les nouveaux Champions 2007, de se remémorer les points gagnés, le " Laffleur " (joker) bien joué, de se détendre et de prendre quelques photos avec nos amis supporters, de quoi garder de beaux souvenirs...

Cet après-midi du 2 décembre 2007 se terminait dans la joie et la bonne humeur.



**Mais avant cette finale, voici quelques souvenirs des soirées du 9 novembre à Corbie et du 20 octobre à Plachy-Buyon :**

Le 9 novembre, le challenge des Graines de Champion, réservé aux élèves des cours moyens. Ce soir là, Marine Tellier, Aude-Marie Gauchard et Adam Rouzaud accompagnés de leurs parents, défendaient les couleurs du Regroupement Pédagogique de Plachy-Buyon Prouzel. Sur l'estrade, les écoles de Corbie ( Petrucciani et La Neuville) et La Faloise s'étaient installées également.

Vous vous souviendrez des questions qui vous ont été posées : «le nom donné aux marchés aux puces dans notre région ? L'Estran : de quel mammifère s'agit-il ? quel est le nom donné au renne que l'on admire dans le parc à

Beaumont-Hamel ? quel était le combustible extrait des étangs de la vallée de la Somme ?» Ce fut une belle soirée que nous avons partagée avec le groupe picard " Achteure ". C'était pour vous le prolongement de la soirée de qualification qui s'était déroulée le 20 octobre, à Plachy-Buyon.

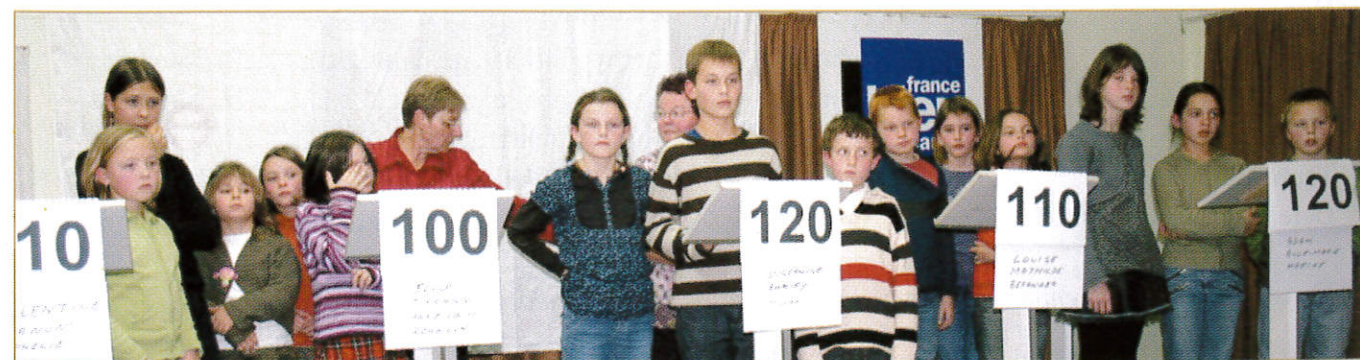


En effet, ce 20 octobre, tous les élèves des Cours Moyens entraînés par Melle Debray et Mr Mandonnet, professeurs des écoles à Prouzel jouaient en vue de leur participation à ce challenge.

Cette soirée de qualification avait débuté par un tour du Canton en images : un moment très intéressant où toute l'assistance (adultes et enfants) joue passionnément : pas toujours facile de reconnaître les sites, les mairies, les églises, les monuments de nos villages... eh oui, il y a toujours des richesses à découvrir, c'est la vocation de ce jeu. Ces soirées sont toujours des moments très conviviaux où la culture locale est au rendez-vous.

Merci à tous ceux qui contribuent à la réussite de cette soirée et vive le Jeu " Champions pour le Pays de Somme.

*Christiane Herbet*



Les élèves des cours moyens du RPI Plachy-Buyon / Prouzel